

Monsieur A. MAGOTTEAUX
Commune d'ETTERBEEK
Urbanisme et Environnement
Avenue d'Auderghem, 113-117

B – 1040 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : U04/YS/AM/7087
N/Réf : AVL/KD/ETB-2.93/s.375
Annexes : 3 plans

Monsieur,

Objet : ETTERBEEK. Avenue de Tervueren, 82. Réaffectation et réaménagement.

En réponse à votre lettre du 11 août 2005, en référence, reçue le 22 août, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 7 septembre 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée émet l'avis suivant.

La demande porte à la fois sur l'agrandissement à l'arrière de l'annexe qui a été ajoutée en 2003, ainsi que sur la transformation de l'appartement du premier étage en salle de réunion.

La CRMS n'émet pas d'objection sur ces interventions dans la mesure où elles ne portent pas préjudice à l'Instituto Cervantes dans la zone de protection duquel elle se trouve.

La Commission rappelle toutefois qu'en sa séance du 5 février 2003, elle avait été interrogée sur la régularisation d'une première campagne de travaux. Elle avait insisté, à cette occasion, sur la qualité esthétique des châssis existants Art nouveau et sur l'importance de les maintenir et de les restaurer. La CRMS déplore que, malgré ses recommandations, de nouveaux châssis en méranti aient remplacé ces anciens éléments dignes d'intérêt.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.

J. DEGRYSE
Président